

ABONNEMENT

Un an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7

INSERTIONS

Annances, la ligne... 20
Réclames... 30
Faits divers... 15

L'ECHO SAUMUROIS

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 18 JANVIER

Une commission de plus

Il n'est pas un courrier d'Extrême-Orient qui ne vous apporte le récit d'un engagement dans lequel nous avons éprouvé des pertes cruelles. Avant-hier encore c'était le récit d'une attaque faite le 3 novembre par 350 Chinois parfaitement équipés et armés à Fu-la-Chu (Tonkin) contre une de nos colonnes forte de cent hommes à peine qui a dû se replier précipitamment après avoir laissé sur le carreau plusieurs sous-officiers, parmi lesquels le sergent-major et nombre d'hommes. Le capitaine commandant la colonne, grièvement blessé, a pu être emporté par ses soldats, mais est mort le lendemain de ses blessures.

C'est ce que l'on nomme la pacification. L'organisation de la colonie ne laisse pas moins à désirer. C'est hier que le gouvernement s'est décidé à prendre des mesures pour remédier à l'état déplorable dans lequel la République a laissé le casernement et l'hospitalisation de nos soldats en Orient.

Et encore, quelles mesures! Elles se bornent jusqu'ici à la nomination d'une commission chargée d'étudier d'urgence — il est bien temps — l'ordre et le mode d'exécution des travaux de casernement à faire au Tonkin. La commission fera des rapports, nous n'en doutons pas, mais quand se feront les travaux? C'est une question, et pendant ce temps nos malades meurent dans des ambulances insuffisantes, sans organisation de services de santé, et nos soldats s'épuisent sous des gourbis qui ne les mettent pas à l'abri de l'humidité persistante de ce climat meurtrier. Il y a une commission de plus, mais de pourrait bien être tout.

On nous dit que des casernes sur le modèle des lourdes, incommodes et coûteuses machines faites en France par le génie ont été entreprises à Sontay, à Hanoi, à Tourane, etc. L'une de ces casernes a même été construite avec tant d'ordre et d'économie qu'elle a coûté environ cinq mille francs par

homme caserné. C'est un peu cher si l'on songe surtout que ces bâtiments ont été abandonnés parce qu'on a reconnu qu'il n'y avait pas lieu de maintenir dans les places auxquelles elles avaient été construites des garnisons aussi considérables que celles en vue desquelles elles avaient été décidées par le gouvernement.

Si le gouvernement voulait bien laisser aux chefs de corps qui peuvent constater sur place les besoins de leurs hommes le soin d'y pourvoir; si ces chefs avaient le droit, au lieu d'être obligés de passer par toute la paperasserie fonctionnariste, d'élever des hôpitaux et des casernes temporaires; s'ils n'étaient pas obligés d'attendre l'examen de vingt rapports de vingt commissions pour les garnir même du strict nécessaire, nos soldats pourraient être à peu près soignés et, sans qu'il en coûtât 5,000 francs par homme, attendre plus commodément que dans la boue des rizières le moment d'aller se faire tuer pour maintenir cette inutile conquête si étrangement pacifique.

EDOUARD GRIMELOR.

CE QU'ILS PENSENT

Ce qu'ils pensent. Beaucoup le cachent et nous le comprenons: les vérités sur la République ne sont pas trop bonnes à dire en tous temps pour les républicains et aujourd'hui moins que jamais. Mais quelques-uns le disent et il serait inutile d'ajouter le moindre commentaire, par exemple, à cet aveu de la République des Hautes-Pyrénées:

« Décidément, la situation devient de plus en plus critique.

« La désagrégation est à son comble dans le camp républicain; la division est partout, les haines s'accroissent entre démocrates au lieu de s'apaiser; nous donnons au monde le spectacle d'une majorité qui va à émiettant, se décomposant, incapable désormais, semble-t-il, de discipline et de bon sens.

« Et ce n'est pas seulement dans la Somme et dans la Charente-Inférieure que les choses en sont à ce point.

« Si nous jetons les yeux autour de nous, dans les Hautes-Pyrénées, nous voyons, comme ailleurs, le parti gouvernemental sans boussole, compromis chaque jour par trop d'incapables, par trop de violents, par trop d'irréconciliables.

« Comment voulez-vous que l'union se fasse, ici, par exemple, avec des gens qui, il y a sept mois à peine, à Tarbes, pénétraient de force dans des domiciles privés, tentaient d'assassiner à coups de pierres, à la tête de bandes ignobles, d'autres républicains; comment voulez-vous que l'union se fasse avec ces gens-là qui n'ont rien appris, rien oublié, et dont nous découvrons tous les jours les menées ayant pour but d'escamoter à leur profit exclusif, au profit exclusif d'une coterie, la direction du parti?

« Hélas! nous commençons à croire qu'il faudra nous résigner, nous aussi, à passer par les mêmes phases que nos collègues politiques d'autres départements.

LES FONDS SECRETS ET LE SECRET DES FONDS

On lit dans l'Intransigeant:

Le président du conseil, ministre de l'intérieur, M. Floquet enfin, a traité d'infâmes colonnades les affirmations de notre ami Laur relativement aux fonds secrets et à leur emploi. Ainsi, M. Floquet ne subventionne pas de journaux. Mais, alors, c'est nous qui demanderions: D'où vient l'argent? Car il est notoire que depuis l'avènement du ministère que l'approche du 27 janvier fait trembler dans sa peau, nombre de feuilles, soit opportunistes, soit radicales, soit possibilistes, ont ressuscité, et qu'elles se sont remises à vivre sans que le public, qui ne les achète jamais, soit pour rien dans cette prospérité subite.

« La Chambre (radicaux compris) a voté au cabinet sans un murmure les seize cent mille francs de fonds secrets qu'il demandait; mais, nous qui sommes du métier, nous savons et ce que rapporte un journal

qui se vend, et ce que coûte un journal qui ne se vend pas. Un million et demi, mais ça s'avale comme un œuf à la coque; vous ne l'ignorez pas, ô généreux Floquet! Nous connaissons beaucoup de vos gazettes entretenues qui perdent de huit cents à mille francs par jour. Quand ce jeu dure six mois, et qu'indépendamment de la presse policière de Paris il vous faut encore vous attacher la presse de province, dont la moitié au moins ne vit que de subventions ministérielles, c'est par huit et dix millions que se chiffrent les frais de l'enthousiasme officieux.

« Or, même les seize cent mille francs que la Chambre confie annuellement au ministre de l'intérieur sont destinés à tout autre chose qu'à cet achat de plumes. M. Sarrien, un des prédécesseurs de M. Floquet, a promis un jour sur son honneur que désormais les fonds dits secrets ne serviraient sous aucun prétexte à subventionner les journaux.

« M. Floquet nierait-il que cet argent il l'ait englouti en indemnités mensuelles et versées à des êtres qu'on ne peut qualifier de journalistes, puisque les sommes qui les font parler pourraient aussi bien les faire taire? Déjà, en 1888, les seize cent mille francs de 1889 étaient mangés. C'est même à cet empilement bizarre sur des crédits non encore votés que nous devons, cette année, le silence de l'extrême-gauche, qui tous les ans déblatère contre l'escroquerie commise en politique sous le nom de « fonds secrets ».

« Avec quelles ressources Floquet nourrit-il maintenant ses caniches, qui n'ont pas l'habitude de lécher les mains gratis? Car si le million et demi qui lui est annuellement alloué est absolument insuffisant pour rassasier ses souteneurs, à présent qu'il est dévoré jusqu'au dernier billet de banque, où prend-il ceux qu'il continue à répandre sur la presse besogneuse?

« Il a donc obtenu la concession d'un bras du Sacramento? Il a donc découvert parmi ses subordonnés un Nicolas Flamel qui lui fabrique de l'or dans des cornues prêtées par M. Pasteur? M. Floquet n'a pas,

22 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'ÉVADÉ

Par Raoul de Navery

D'un mouvement plein d'horreur, Maurice repoussa le plat posé devant lui, et dans lequel se trouvait étendu un magnifique saumon. Le docteur Hog le regardait, se demandant si cette crise, plus aiguë que les précédentes, n'était point le commencement d'une folie sans remède, l'hallucination de l'assassin revoyant sans cesse la face de la victime.

— Prince, prince, dit-il, oubliez ces souvenirs lointains d'une histoire...

— Une histoire! Es-tu fou, Hog? C'est la réalité vivante et palpable, c'est le drama d'hier... Bêce! as-tu donc cru que je pensais au favori devenu la victime de Théodoric?... Certains crimes se répètent à des époques différentes... semblables de tout point... Théodoric, c'est moi! moi, comprends-tu? Bêce ne s'appelle plus Bêce, mais Barneveldt... Et je vois ses yeux, et son sang emplir ma coupe... et contre les carreaux des fenêtres, j'entends tinter le sable rouge ramassé par la populace...

Une écume rougeâtre vint aux lèvres de Maurice, qui se renversa dans son fauteuil. Le docteur

lui fit rapidement respirer des sels, puis il l'entraîna hors de la salle à manger.

Au moment où le stathouder rentrait dans son cabinet de travail, deux femmes qui l'attendaient se levèrent. L'une d'elles poussa doucement à ses genoux une jeune fille vêtue de deuil, qui leva sur le prince des yeux mouillés de larmes.

— Qui êtes-vous? demanda Maurice, à peine revenu de son accès de démence.

— La fille de Grotius, répondit Cornélie. Oh! ne me repoussez pas, monseigneur... Il faut s'offrir un peu de pitié, voyez-vous... Mon père est innocent! mon père, la gloire des lettres du pays que vous gouvernez...

Le premier mouvement de Maurice fut de repousser la suppliante.

L'enfer s'en mêlait donc! Après la vision qui, de même qu'à Théodoric, lui montrait la tête de sa victime fraîchement coupée, voilà que la fille de Grotius, la fille du survivant de ce drama, tendait vers lui les mains en demandant grâce!

— Un complot! c'est un complot! dit-il, et tu le savais... ajouta-t-il en se tournant vers le docteur Hog... Et vous vous mettez contre moi, vous, la veuve de mon père! Vous amenez cette jeune fille dans ma maison, dans ce cabinet où le populaire aurait voulu me lapider, et d'où l'on voyait la scène de l'échafaud, cette inoubliable scène...

La princesse douairière s'approcha du stathou-

der et lui posa la main sur l'épaule:

— Vous dites vrai, monseigneur; j'ai amené ici cette jeune fille, dont j'ai fait mon amie; j'ai cru que vous seriez heureux d'adoucir son sort et celui de ses frères. Ces enfants n'ont rien fait, eux! Vous le savez: Grotius, condamné par ses juges, eut sa peine sans défaillance. Du sein de sa prison, il travaille à la gloire de votre règne en poursuivant de doctes études. La philosophie le console, la tendresse le soutient. Il est homme, les hommes savent souffrir... Femme, je plaide seulement la cause des enfants et des femmes... Marie Reigenberg partage la captivité de son époux...

— Elle l'a voulu, répondit le stathouder.

— Sans doute, elle l'a désiré, obtenu. Dans l'enthousiasme de son amour conjugal, elle est allée au plus malheureux et poursuivi sa tâche avec courage... Marie accomplit son devoir d'épouse, comme la femme d'Hoogenburt mourra victime du sien... Mais Marie n'est pas coupable! Vous ne pouvez du même coup faire des enfants de Grotius quatre orphelins...

— Oh! prince! prince! ajouta Cornélie, nous demandons si peu! si peu! Permettez seulement à ma mère de quitter de temps en temps la forteresse pour venir nous voir à Gorcum...

— Ne repoussez pas cette prière, ajouta la princesse douairière.

Maurice hésita; ses yeux, dans lesquels flottaient encore les images de visions confuses, s'adoucirent pourtant; il releva Cornélie et dit de la voix faible d'un malade:

— Cette permission, je l'accorde.

— Alors écrivez, prince.

Maurice prit une plume, traça quelques lignes et les remit à Cornélie.

— Ma mère pourra venir à Gorcum deux fois par semaine! Oh! je vous bénis, prince, je vous bénis.

Maurice la regarda fixement.

— Vous avez une âme pure, dit-il, priez pour moi!

— Que Dieu vous éclaire! murmura la veuve de Guillaume.

Les deux femmes qui tèrent le cabinet du prince au moment où le docteur Hog approchait des lèvres de Maurice une boisson calmante. A peine le prince en eut-il avalé quelques gouttes qu'il tomba dans un fauteuil. Son visage perdit la rigidité cruelle des lignes, les nerfs se détendirent, un soupir souleva la poitrine; il dormait.

Le docteur Hog le considéra avec un sentiment de curiosité mêlé de pitié.

— La hache qui tua Barneveldt a tranché du même coup deux vies, murmura-t-il; la tête du grand citoyen est tombée; la raison du stathouder ombra dans le remords... La main de Dieu! la

nous osons le croire, la prétention de nous faire gober qu'il prélève sur sa fortune personnelle tous ces trésors qu'il jette ainsi dans la gueule de ses adorateurs.

» Floquet a fait payer le prix scandaleux de cent mille francs une plaidoirie que lui avait demandée l'ancien ministre du bey de Tunis, Mustapha ben Ismail, et qu'il n'a d'ailleurs jamais prononcée; mais il n'est évidemment pas assez... chose pour distribuer à sa valetaille politique le fruit de son éloquence rentrée.

» L'argent donné par Floquet ne venant pas de sa poche, il est évident qu'il sort de la poche des contribuables. De sorte que tous ceux — et le nombre en est grand, nous ne le cachons pas — qui se préparent à voter pour Boulanger le 27 du courant, sont insultés quotidiennement par des journaux dont ils paient l'impression, la rédaction et le papier. Il faut avouer que, parmi toutes les choses indigestes, celle-là est une des plus dures à digérer.

» HENRI ROCHFORD. »

INFORMATIONS

LA LOI MILITAIRE

Tandis que le Sénat achevait la discussion de la loi sur les faillites, la Chambre a continué ses débats sur le recrutement de l'armée. A signaler par la majorité républicaine, sans qu'un motif sérieux, avouable, ait été porté à la tribune, le rejet de l'amendement de M^r Freppel tendant à exempter des périodes d'instruction les prêtres exerçant un emploi rétribué par l'Etat. On les obligera à remplir leur fonction sacrée le matin et à passer leurs soirées à la caserne ! Comme cette Chambre est respectueuse du caractère sacerdotal !

L'UNION DES DROITES

Réélu, au début de cette année, président de l'Union des Droites, M. le baron de Mackau a prononcé une allocution où l'on trouve admirablement développée toute la doctrine solutionniste, et qu'il résume ainsi :

« Ne rien abdiquer de ses préférences, mais se placer au-dessus et en dehors des partis ;

» Accepter sans hésitation le terrain de la volonté nationale ;

» Se réunir non autour d'une étiquette comme le font les républicains, mais autour des principes sociaux et religieux, lesquels, immuables comme la vérité, peuvent seuls faire, surtout dans une démocratie comme la nôtre, un peuple grand, libre et prospère.

» Tels sont les sentiments qui ont réuni les membres de l'Union des Droites pendant la législature, et sous l'égide desquels ils se présenteront bientôt devant leurs électeurs.

» C'est à ces sentiments qu'ils devront la victoire.

» Quels que soient le mode de scrutin et les combinaisons savantes que la majorité républicaine, égarée par la crainte d'un homme et par la certitude de la défaite, imposera au pays retrempe par le suffrage

universel, nous pourrions examiner fructueusement les réformes constitutionnelles.

» Puisse être bien inspirés ceux à qui incombera la lourde tâche de la révision; puisse la France, par une de ces inspirations soudaines que Dieu sait mettre au cœur des peuples, trouver le salut dans un gouvernement fort, sage, digne du respect de tous au dedans comme au dehors.

» Notre union aura préparé ce grand résultat, car l'union fondée sur la communauté des principes et des doctrines, est seule féconde comme elle est seule vraie, sincère et honnête. »

Madame la Comtesse de Paris, présidente honoraire de l'Œuvre des faubourgs, a envoyé cette année à M^{me} la comtesse de Ganay, présidente effective de cette œuvre, deux cent soixante-douze livrets de vingt francs, pour être distribués aux plus méritants parmi les enfants de l'œuvre.

Cette distribution a été faite dimanche dernier, à la réunion de l'œuvre, dans la salle de la Société d'horticulture.

M^{me} la comtesse de Ganay a été chargée d'envoyer à Madame la Comtesse de Paris une dépêche de remerciements et de respectueux hommages.

PATRONAGE COMPROMETTANT

Il paraît qu'un certain nombre de sénateurs auraient médité d'adresser un manifeste aux électeurs de la Seine pour protester contre l'abstention et recommander la candidature jacobite.

M. Jacques, justement inquiet de l'effet que produirait sur les faubourgs l'intervention sénatoriale, a supplié M. Floquet de lui épargner ce patronage compromettant.

Sous ce titre « Est-ce vrai ? », nous lisons dans l'Autorité :

« Est-il vrai que M. Floquet aurait, au comble de l'exaspération, prononcé ces jours-ci au ministère de l'intérieur, en présence de plusieurs chefs de service, les paroles suivantes en parlant de la Droite :

« Ah ! ils veulent déposer une proposition de dissolution; et moi aussi je la veux et à bref délai.

» Je serai président du Conseil pendant six mois sans Parlement.

» Je ferai les élections générales au moment où je voudrai.

» Et le Gambetta réactionnaire qui s'aviserait de rééditer le mot : « Se soumettre ou se démettre » ne couchera pas dans son lit ce jour-là. »

» M. Floquet fera bien de s'observer désormais dans sa colère. Son état de surexcitation lui a fait perdre de vue qu'il parlait devant de nombreux témoins et que ses paroles ne larderaient pas à être ébruitées — et la preuve, la voilà.

» Osera-t-il les démentir ? »

La guigne de M. Lockroy continue. Après avoir palmé des gens incapables

ses juvéniles espérances.

Cette première grâce reçue lui semblait le présage de faveurs plus grandes. La maladie mentale dont Maurice commençait à souffrir lui laisserait, après ses accès, des moments durant lesquels il serait possible de l'incliner à la clémence. La noble princesse serait toujours là, guettant l'heure propice, prête à ramener dans la voie de l'indulgence le prince qui payait de son repos et de sa raison ses fièvres d'ambition et de cruauté. Avec cette admirable protectrice, que ne pouvait-elle espérer ? La veuve du Taciturne ne s'était-elle point donnée une admirable mission ?

Plus d'une fois, tandis que le carrosse roulait sur la route de La Hays à Gorcum, Cornélie pressa les mains de la géaéreuse princesse et tourna vers elle un visage inondé de larmes de joie.

(A suivre.)

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 20 janvier

Le ROI D'YS, opéra-comique de LALO, avec le concours de M^{lle} DUVIVIER.

Dimanche 20 janvier

Lucie et Le Petit Faust.

de le remercier sans faire une faute d'orthographe, il a décoré un médecin mort depuis six mois. Voici maintenant que M. Duay, maire d'Evreux, lui renvoie son ruban violet. Voici un extrait de la lettre par laquelle ce magistrat charge le préfet d'expliquer au ministre les motifs de son refus :

« Peut-être n'avez-vous pas été suffisamment renseigné sur les attaques ouvertes qu'en 1883 M. le recteur Liard, venu de Caen pour présider la distribution des prix au lycée, crut devoir diriger contre l'administration municipale ? Mais vous ne pouvez ignorer que, plus récemment, les fonctions de délégué cantonal m'ont été offertes dans des conditions inacceptables, et qu'un instituteur communal a été nommé à Evreux sans même qu'on ait voulu entendre les observations d'ordre général que je croyais avoir à présenter.

» Dans ces conditions, mon seul titre de « membre de droit » du bureau d'administration du lycée ne me paraît pas justifier la mesure prise, et je persiste à penser, comme je l'ai dit en différentes élections, que, sauf travaux exceptionnels, les palmes doivent être réservées au personnel enseignant. »

LA CHARTREUSE

Une très importante maison de banque de Londres a fait offrir aux Chartreux une somme de 80 millions pour obtenir le monopole de la fabrication et de la vente de la liqueur de la Grande-Chartreuse.

Le Temps fait suivre cette nouvelle des commentaires suivants :

« Tous les habitants de la région souhaitent vivement que les Chartreux, dont la charité est inépuisable et qui sont les bienfaiteurs des populations au milieu desquelles ils vivent, conservent leur fabrication; car il serait profondément regrettable, et à divers titres, qu'elle fût exportée en pays étranger. C'est plus qu'une question d'intérêt régional, les Chartreux versant chaque année plus de 500,000 francs dans les caisses du Trésor. »

Le Soleil dit avoir reçu d'une source autorisée l'assurance qu'il n'a jamais existé aucun projet de ce genre; que la nouvelle est, par conséquent, dénuée de tout fondement.

NOUVELLES MILITAIRES

Par décision du 14 janvier :

M. le général de division Lardeur, commandant la 1^{re} division de cavalerie, membre du comité technique de la cavalerie, a été nommé membre de la commission mixte des travaux publics, en remplacement de M. le général Coiffé, nommé au commandement du 4^e corps d'armée.

LES SOLDATS DE 1^{re} CLASSE

Les soldats de 1^{re} classe sont rétablis dans les régiments de toutes armes.

Un arrêté du ministre de la guerre en date du 14 janvier, décide qu'à partir de cette date les nominations de soldats de 1^{re} classe pourront être faites dans les troupes de toutes armes, et dans les proportions suivantes :

Infanterie et génie, 2 par escouade ;
Cavalerie, 24 par escadron (6 par peloton) ;

Artillerie, batteries de campagne sur le pied de paix, 18 par batterie.

Les soldats de 1^{re} classe porteront l'insigne distinctif précédemment en usage. Ils n'auront droit à aucun avantage spécial de solde.

ASSAUT D'ARMES

On annonce le prochain début à Paris d'une escrimeuse — rivale de M^{lle} Jean-Louis Basset et autres filles de maître d'armes. Ce début aura lieu, dimanche prochain, dans la séance donnée au Grand-Hôtel par la Société d'encouragement.

L'escrimeuse, déjà applaudie à Lyon, est M^{lle} Ad. Trigault-Gabriel, fille de M. Trigault, le professeur lyonnais, et femme de l'adjudant Gabriel, professeur à Saint-Cyr.

Dans le programme de l'assaut, nous remarquons une quinzaine de maîtres militaires.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

AVIS AUX ELECTEURS

Le 16 janvier, a commencé la période de 20 jours, pendant laquelle peuvent être formulées les réclamations en matière de liste électorale. C'est sur les listes arrêtées le 31 mars que se feront les élections pour le renouvellement des conseils généraux et de la Chambre des députés.

Convocations dans l'armée territoriale

Voici le texte d'une note ministérielle en date du 12 janvier, portant instruction pour la convocation de l'armée territoriale de 1889 :

En exécution des prescriptions de l'instruction du 22 mars 1886 pour les convocations annuelles de l'armée territoriale, les hommes des classes 1876, 1877, appartenant aux unités à convoquer les années de millésime impair, accompliront en 1889 leur période d'instruction.

La convocation des unités sera opérée en une ou deux séries, selon le cas, aux époques et dans les conditions suivantes :

I. — PÉRIODE DU PRINTEMPS

1^{re} série. — Du lundi 1^{er} avril au samedi 13 avril

Infanterie (1^{re} série).
Artillerie (série unique) (1^{re} série pour les batteries à pied).
Gendarmerie (série unique).

2^e série. — Du lundi 29 avril au samedi 11 mai

Infanterie (2^e série ou série unique).
Artillerie (2^e série pour les batteries à pied).
Génie (sauteurs-conducteurs compris) (série unique).

II. — PÉRIODE D'AUTOMNE

A une date qui sera fixée ultérieurement
Cavalerie.

III. — PENDANT LE COURS DE L'ANNÉE

A des époques variables
Train des équipages.
Sections de commis et ouvriers d'administration.
Sections d'infirmiers.
Commis greffiers et commis greffiers adjoints.

La convocation des gradés sera faite dans les conditions déterminées par l'article 3 de l'instruction du 22 mars 1886 en prenant pour base la date de convocation des non gradés.

L'artillerie sera tout entière convoquée en 1^{re} série.

Les batteries à pied pourront seules être convoquées en 2^e série, lorsque le nombre de ces batteries à faire instruire dans une même place par des batteries actives de forteresse sera trop considérable.

La convocation des brancardiers d'ambulance (sections territoriales d'infirmiers) ne sera pas échelonnée : elle se fera par ordres d'appels individuels pendant la 2^e série, en même temps que celle de l'infanterie.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAUMUR

L'Assemblée générale de la Société des Courses de Saumur aura lieu Dimanche prochain 20 janvier, à 4 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville.

Cette réunion aura pour but :

1^o La reddition des comptes de l'exercice 1888 ;

2^o Le renouvellement de la Société pour une période de trois années ;

3^o La nomination d'une nouvelle Commission administrative.

RECHERCHE D'UN VOLONTAIRE

Le nommé Alfred Moulins, âgé de 23 ans, marchand ambulant, inculpé d'abus de confiance, est activement recherché par la police.

Voici son signalement : taille 1^m60, cheveux, sourcils et barbe châtain, front couvert, yeux petits, nez moyen, bouche petite, visage ovale, menton rond, teint coloré.

Cet individu fréquente les foires et marchés et se fait remarquer par la sonorité de sa voix et l'habileté avec laquelle il sait attirer la clientèle.

Il a soustrait à la dame Keller, marchande

de vêtements confectionnés à Saumur, dont il était le représentant, une grande quantité d'effets de toutes sortes.

Ephémérides

IL Y A CENT ANS. — LA DÉBACLE

Dimanche 18 janvier 1789. — On a vu déjà que les ponts de Tours et de la Charité-sur-Loire avaient été emportés par les banquises. Voici dans quelles circonstances la levée de la Loire a fléchi, sous l'amoncèlement des glaçons entraînés par la crue subite des eaux :

« A deux heures de l'après-midi, dit un témoin, la Loire qui était fortement gelée, à l'épaisseur de trois à quatre pieds, s'est élevée; les glaces ont été soulevées et emportées par une fonte de neige; la levée n'a pu soutenir la force des glaces, elle a crevé du côté de Saint-Denis-en-Val; toutes les vignes ne paraissent plus; plusieurs maisons sont presque couvertes d'eau. On dit avoir vu des malheureux par leurs fenêtres et sur les toits des maisons qui demandaient des secours. »

Le Loiret est confondu avec la Loire. Si les secours n'avaient été portés avec une très grande rapidité, des milliers de malheureux se seraient vus compromis. Chacun fit diligence et, sauf les pertes matérielles, on n'eut à déplorer que la mort de quatre ou cinq individus.

DÉPÔT DE REMONTE DE FONTENAY

Itinéraire que suivra le Comité d'achat dans le département de Maine-et-Loire, pendant le mois de février 1889 :

Les réceptions auront lieu dans les localités ci-après :

Doué, jeudi 7 février, à 8 heures du matin.

Segré (en face la gare), vendredi 8 février, à 8 heures du matin.

Angers (au dépôt), samedi 9 février, à 8 heures du matin.

LOUISE MICHEL A ANGERS

Il y avait foule avant-hier soir au Cirque pour entendre Louise Michel. Beaucoup de personnes n'avaient pu trouver place et étaient restées au dehors.

Les quatre cinquièmes des spectateurs étaient venus attirés par la curiosité ou par un vif désir de s'amuser à leur aise.

Pendant que l'on distribuait les billets chez le concierge, la Grande Citoyenne était modestement assise dans le fond de la loge, ruminant ce qu'elle allait dire, ne voyant et n'entendant personne, malgré les lazzi qui retentissaient déjà à ses oreilles. De temps à autre un tic nerveux contractait sa figure.

On a coutume de représenter Louise Michel sous les traits d'une furie avec des serpents sur la tête en guise de cheveux. La pauvre femme n'a vraiment rien de cet extérieur terrible. C'est une frêle créature, petite de taille, maigre, les yeux ronds, sortant quelque peu de leur orbite, le nez allongé, les pommettes des joues roses et saillantes. Elle est vêtue d'un manteau noir bien simple, d'un modeste chapeau orné d'un crêpe et marche le front courbé.

Ceux qui comptaient voir sur la scène une sorte de *Mère Angot*, les deux poings sur les hanches, prête à entrer en lutte avec le premier venu, ont été joliment volés.

Sitôt qu'elle a paru, les applaudissements, les cris, les sifflets, etc., se sont fait entendre. La Vierge Rouge a débité ses inepties sur un ton monotone, un peu chantant, sans s'arrêter jamais que pour respirer, disant, disant toujours, malgré les interruptions favorables ou hostiles.

D'abord, une bande de socialistes, grimés sur les gradins les plus élevés, ont voulu faire entendre des menaces contre les tapageurs; mais, houpillés à leur tour, ils ont pris le parti de se taire.

Le résumé de la conférence se réduit à ceci : « Tout est mal dans la société actuelle, il faut abolir les lois et effondrer les capitaux; alors tout le monde sera heureux. Chacun se laissera diriger par sa conscience, il n'y aura plus besoin de gendarmes ni de police; il n'y aura plus de guerre entre les peuples. »

« Il faut relever la femme et la rendre l'égal de l'homme. La femme ne veut pas dominer l'homme, elle est trop modeste pour accepter le pouvoir, quand même on lui offrirait, elle n'en voudrait pas. » Toutes ces utopies, débitées en mauvais français,

accompagnées de comparaisons impossibles, égayaient vivement la grande majorité de l'auditoire. On ne prenait nullement l'orateur au sérieux. D'abord il eût fallu le comprendre. Et elle-même disait : « Nous autres socialistes, nous sommes semblables aux poètes, nous voyons tout comme dans un rêve; c'est à peine si nous pouvons saisir les idées qui se présentent à notre intelligence. » Des cris : A Charenton! à Saint-Gemmes! accueillirent de semblables paroles.

Au bout d'une heure, Louise étant au bout de son rouleau, le rideau s'abaissa sur la tribune.

Somme toute, excellente soirée pour les rieurs et les amateurs de boucan.

Après cette séance, on ne comprend pas le tapage qu'excite Louise Michel à Paris, ni les coups de pistolet du Havre. Il faut croire que dans ces villes les cervelles sont bien faibles pour se mettre si facilement en ébullition. A Angers, l'on s'amuse de ces misères, voilà tout.

Excellente soirée aussi pour Louise Michel et ses comparses. Grâce au prix élevé des places, la socialiste a dû palper, en abondance, cet infâme capital. Elle va l'effondrer maintenant avec les frères et amis!

(Journal de Maine-et-Loire.)

MAMERS. — Le sieur Provost nettoyait un fusil chargé. Il était placé derrière sa femme, assise auprès du foyer.

Tout à coup l'arme fit feu et la charge, faisant balle, frappa la malheureuse qui tomba foudroyée.

Société Hippique Française

CONCOURS HIPPIQUE DE L'OUEST, A NANTES, COURS SAINT-PIERRE, DU 3 AU 10 MARS 1889.

Engagements à faire à la Préfecture, dans les bureaux de la 4^e division, le lundi 25 février, avant 5 heures du soir.

Arrivée des chevaux le dimanche 3 mars, avant dix heures du matin.

Programme des prix

Chevaux de 3 à 6 ans attelés, 78 prix, 44,150 fr.;

Chevaux de 3 à 6 ans montés, 14 prix, 3,900 fr.

Prix spéciaux

Poulains et pouliches de 3 ans sans dressage complet, 16 prix, 2,900 fr.;

Courses au trot, 18 prix, 7,450 fr.

Chevaux sautant des obstacles, 52 prix, 8,200 fr.;

Prix internationaux, 54 prix, 4,580 fr.;

Concours de dressage et manège, 800 fr.;

Primes aux juments poulinières, 402 prix, 40,200 fr.;

Plaques et flots de rubans, 4,026 fr. 334 prix, 49,906 fr.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

« LE FLIBUSTIER » et « MONSIEUR SCAPIN », pièces nouvelles de la Comédie-Française, par M. Jean Richepin (tournée Delétraz).

Deux jours de théâtre de suite à Saumur, et avec cela concert à l'Hôtel de Ville, c'était trop de spectacles pour un public restreint habitué à son hebdomadaire représentation théâtrale. Il en est donc forcément résulté ceci : les deux salles de lundi et de mardi en eussent tout au plus fait une bonne, et cela au grand détriment des directions et du public qui a perdu, mardi soir principalement, une belle occasion en se privant de deux œuvres de M. Jean Richepin : *Monsieur Scapin* et *le Flibustier*.

Monsieur Scapin, comme son nom l'indique, est bien le même personnage de Molière, mais non plus le Scapin aux fourberies; c'est la seconde partie de l'immortelle comédie de Molière, dont le héros, devenu bourgeois enrichi et père d'une séduisante fille, a cessé d'être Scapin pour devenir Dorote. *Monsieur Scapin l'ancien* est donc à son tour victime d'un Scapin nouveau, qui, pour faire réussir le mariage de son maître avec l'héritière dudit Scapin l'ancien, donne à celui-ci assez de fil à retordre jusqu'à victoire complète et défaite prévue, c'est-à-dire le mariage des enfants du consentement des parents.

Ce petit chef-d'œuvre pourrait parfaitement être signé Molière, sans surprendre personne. C'est écrit de main de maître, et tout y est d'une finesse et d'une élégance consommées. Le vers y est construit d'une façon irréprochable comme dans toutes les œuvres de M. Richepin, qui, comme chacun sait, est un des maîtres de la littérature moderne.

Avant de partir pour sa tournée en province, la troupe de M. Delétraz a été choisie par l'auteur lui-même qui a su mettre la main sur des sujets hors ligne, dont M^{me} Devoyod, de la Comédie-Française, n'en est pas le moins bel ornement; puis M^{lle} Wélanoff, de l'Odéon; MM. Henry Monnier, du Gymnase, Lafarge, de l'Odéon, un des bons élèves de Got, etc., etc. Cet ensemble ne pouvait manquer d'interpréter dignement pareilles œuvres; aussi à Saumur comme partout ailleurs ces artistes sont-ils salués par de chaleureux applaudissements.

L'autre pièce de M. Jean Richepin, *le Flibustier*, est une œuvre dramatique d'une honnêteté qui permet à tous de l'entendre. La presse parisienne a été unanime à reconnaître la supériorité de cette œuvre saine, forte, bien conduite et d'un intérêt toujours grandissant. C'est l'histoire d'une honnête famille de la côte bretonne, près Saint-Malo, qui, après avoir perdu beaucoup des siens en mer, attend depuis huit longues années des nouvelles du dernier des gars. Le grand-père et la petite-fille ne perdent pas confiance; mais la belle-fille, veuve depuis longtemps, craint que le sort de son neveu soit le même que celui de son pauvre mari. Un jour, enfin, arrive un jeune marin breton, ami du gars. Il trouve seule à la maison la veuve Marie-Anne, à laquelle il raconte la mort du neveu Pierre qui a péri dans un combat contre les Espagnols. Comme preuve à l'appui, Jacquemin, c'est le nom du jeune Breton, apporte quelques souvenirs du défunt. Plus de doute, le gars Pierre est bien mort. Mais que va dire le grand-père Legoëz? Il en mourra; et la jeune Janik, cousine-germaine et fiancée à son cousin depuis le plus bas âge?... Au milieu de ces explications arrivent le grand-père et la petite-fille; ils croient reconnaître le bien-aimé tant attendu. Tant pis, la pauvre Marie-Anne, pour éviter de trop cruelles déceptions, recommande à Jacquemin de se prêter à la supercherie....

Le temps s'écoule, Janik aime Jacquemin, le croyant son cousin; mais celui-ci veut faire cesser cette cruelle tromperie et lui dit la vérité. Larmes de la pauvre Janik; mais il était trop tard, ils s'aimaient tous les deux. Le grand-père, ignorant tout, veut hâter le mariage qui doit se faire bientôt. Soudainement arrive le vrai Pierre. Echappé à la mort par miracle, il est devenu riche à la suite d'un long séjour au Mexique, où il a trouvé de l'or. Colère du grand-père qui chasse l'intrus Jacquemin; colère de Pierre qui accuse d'infamie son ancien ami; mais bientôt Pierre apprend que sa fiancée ne l'aime pas et aime Jacquemin. Scènes terribles entre les deux amis dont l'un veut prouver son innocence et partir à tout jamais, et l'autre venger l'insulte qui lui est faite. Enfin tout s'arrange : Pierre reconnaît son erreur et ne peut accuser que la fatalité. Il en prend bravement son parti en mettant la main de Jacquemin et celle de Janik l'une dans l'autre. Tu vois bien, dit le grand-père à sa belle-fille, qui est une *terrienne*, la mer ne prend pas tout le monde; car au lieu d'un gars elle nous en rend deux.

C'est par ces mots que se termine cette œuvre grandiose qui respire toute la poésie de la mer. Ah! M. Jean Richepin ne doit pas être un terrien, lui : rien de ce qui a trait à la mer, à son histoire, aux habitants de ses côtes ne lui est inconnu, et c'est dans des vers admirables qu'il célèbre ce qu'il y a de beau, de grand dans ces océans sans fin, au fond desquels il y a des mondes, et dont les vagues parlent, chantent, partent et reviennent pour redire de nouvelles choses et chanter de nouveaux et sublimes airs!....

Le Flibustier est interprété magistralement. M^{me} Henry Monnier, Lafarge et Delétraz ont eu des accents magnifiques dans les scènes des suprêmes explications. M^{me} Devoyod, dont le talent est toujours si justement apprécié, ainsi que M^{lle} Wélanoff ont été d'une grâce touchante dans les sympathiques et beaux rôles de Marie-Anne et de Janik. La soirée de mardi a été sans contredit une des meilleures que nous ayons eues depuis longtemps, et, comme je le disais en commençant cette chronique, c'est une belle occasion de perdue pour les amateurs de l'honnête et du beau. NEMO.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux stations hivernales et balnéaires des Pyrénées.

Des Billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au Tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les Stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour : Arcachon, Bagnères-de-Bi-

gorre, Bagnères-de-Luchon, Biarritz, Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Pierrefitte-Nestelas, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Argelès-Vieuzac, Ax, Salies-de-Béarn, Saint-Girons, Ussat-les-Bains.

Durée de validité : 40 jours, non compris les jours de Départ et d'Arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré pour un parcours de plus de 500 kilomètres donne droit pour le porteur à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des Billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 40 0/0 du prix total du Billet aller et retour.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 janvier.

La séance a été bonne au double point de vue de la tenue des cours et du nombre des affaires. Le 3 0/0 s'arrête à 83, le 4 1/2 0/0 à 104.80.

L'animation a été surtout très vive sur l'action du Crédit Foncier qui termine très demandée à 1,345. En remarque également de très bons achats en communales 1880 et foncières 1885.

La Société Générale gagne du terrain et s'inscrit à 475.

La Banque d'Escompte donne lieu à de nombreuses négociations à 535 et 536.

Les Dépôts et Comptes Courants se tiennent fermes à 605.

Les obligations de 500 fr. 6 0/0 du Gouvernement de Corrientes dont la souscription publique aura lieu le 19 courant seront accueillies avec faveur par les souscripteurs d'obligations du gouvernement de Mendoza. On sait que cette dernière émission fut couverte 6 fois; aussi l'obligation Mendoza vaut-elle aujourd'hui 475 fr. coupon de 15 fr. détaché le 1^{er} janvier.

L'emprunt de Corrientes, dont les garanties ne sont pas inférieures, se présente dans des conditions plus favorables encore puisque le prix d'émission (465 fr. moins 2.50 de bonification pour libération à la répartition) est inférieure de 5 fr. à celui de Mendoza.

Le Panama s'est négocié de 120 à 125 pour finir à 121.25.

Les obligations des Immeubles de France sont recherchées à 374. La société poursuit ses acquisitions dans des conditions excellentes; cette semaine, trois adjudications ont eu lieu à son profit pour deux immeubles situés rue Montmartre et un boulevard Saint-Denis.

L'obligation des Chemins de Fer Economiques est solidement tenue à 360.

Qui donne à propos, donne double

Ceyreste (Bouches-du-Rhône), le 20 novembre 1888. — Ma femme souffrait depuis 6 mois d'un rhumatisme nerveux, dont nul remède n'avait pu la soulager; ayant entendu parler du Baume Victor, j'en fis venir un flacon à 2 fr. J'en frictionnai la malade et ses douleurs se calmèrent instantanément.

(Sig. lég.)

MARIUS COLLONGE.

Deux à trois cuillerées de *Sirope de Regnaud* suffisent pour calmer la toux la plus violente.

Les pastilles, les tisanes et d'autres pectoraux préconisés contre le rhume, les catarrhes, la grippe, les bronchites, ne peuvent servir que pendant le jour, le *Sirope de Regnaud* peut servir aussi bien pour le jour que pour la nuit. Il procure le calme et le repos aux poitrines irritées. Le *Sirope de Regnaud* se recommande tout particulièrement aux asthmatiques.

Maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, et principales pharmacies. — Prix : 2 fr. 50 le flacon, avec une instruction.

AVIS

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AGENCE DE SAUMUR

19, Rue du Marché-Noir, est chargée par la C^o du Canal de Panama de recevoir sans frais le dépôt des actions en vue de l'assemblée du 26 courant.

EPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean P. ANDRIEUX, Succ^r.

Confitures fines et Gelées en boîtes de 5 kilos, fabrication de 1888

Groseille.....	0 f. 60 le 1/2 kilo.
Mirabelle.....	0 70 —
Abricots.....	0 70 —
Reine Claude....	0 70 —
Cerise.....	0 70 —

Toutes nos confitures sont garanties pures fruits et sucre

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.
Et de M^e A. BOURDAIS, notaire à Gennes.

VENTE

SUR LICITATION
Entre Majeurs et Mineur.
D'UNE
MAISON
AVEC SES DÉPENDANCES
Sise au Sablon, commune des Rosiers.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes, le dimanche 10 février 1889, à deux heures de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :
Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal de première instance de Saumur, le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré.

Aux requête, poursuite et diligence de M^{me} Joséphine Tessier, épouse assistée et autorisée du sieur Pierre-François Durand, cultivateur, avec lequel elle demeure à Andouillé (Mayenne), et de celui-ci pour la validité;

Demandeurs, ayant M^e LE RAY pour avoué;

Contre M^{me} Joséphine Julienne, cultivatrice, veuve de M. Pierre Tessier, ladite dame demeurant à la Rue-Quatre, commune des Rosiers, agissant en qualité de tutrice naturelle et légale du sieur Henri Tessier, son fils mineur;

En présence, ou lui dûment appelé, de M. Clément Tessier-Davignon, cultivateur, demeurant au Vau-Langlais, commune de Baugeux, pris en sa qualité de subrogé-tuteur du mineur Henri Tessier, sus-nommé;

Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé par le ministère de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes, commis à cet effet par le jugement sus-énoncé, à la vente sur licitation de l'immeuble ci-après désigné.

DÉSIGNATION

Une maison, située au Sablon, commune des Rosiers, composée de deux chambres, dont une à four et cheminée, un hangar, deux écuries, un toit à porcs, un cellier, greniers

sur les chambres et les écuries, puits à eau, et environ trente-cinq ares trente-cinq centiares de terre, appartenant à la maison, joignant au nord Allard, au levant et au couchant des chemins.

Mise à prix: trois mille francs, ci..... 3,000 fr.

S'adresser, pour renseignements :

1° A M^e V. LE RAY, avoué à Saumur, 12, rue du Marché-Noir, poursuivant la vente ;

2° A M^e POPIN, avoué à Saumur, co-licitant ;

3° A M^e BOURDAIS, notaire à Gennes, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf.

V. LE RAY.

Enregistré à Saumur le janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf, folio , case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès

Le DIMANCHE 27 janvier 1889, à midi, il sera procédé à Villebernier, au domicile de M. BORIEN père, à la vente des meubles dépendant de sa succession.

On vendra :

Meubles meublants, linge, batterie de cuisine, vin rouge, vin blanc, charrette, outils divers, charrues, un pressoir et ses accessoires, bascules et quantité d'autres objets.

Les adjudicataires paieront comptant et 10 0/0 en sus de leurs prix.

Etude de M^e BRAC, notaire.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

DEUX MAISONS DE COMMERCE

L'une, rue d'Orléans, 41,
L'autre, rue de la Tonnelie, 20.

S'adresser à M. REGNEAU-GUITTON, ou à M^e BRAC, notaire.

Par suite de décès
**A CÉDER PRÉSENTEMENT
A SAUMUR
Un Etablissement de Louage
de Voitures**

Avec service complet d'omnibus pour les gares des chemins de fer.

GRANDE FACILITÉ POUR LE PAIEMENT

S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER
MAGASIN**

D'Épicerie, Rouennerie, etc.,

BIEN ACHALANDÉ

Situé à Villebernier

La maison, qui a grande cave, cour et jardin, pourrait servir pour commerce de vins en gros ou auberge.

S'adresser à M. FRESNEAU, propriétaire à Villebernier. (42)

A CÉDER

Par suite de décès,

Bonne Maison de Blanc

ET DE

LINGERIE CONFECTIONNÉE

En gros

Située au Maus.

S'adresser au bureau du journal.

CAVE A LOUER

Rue Haute-Saint-Pierre, 27.

S'adresser place Saint-Pierre, 2.

A Louer présentement

UNE

JOLIE PETITE MAISON

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. Raymond GIRARD, rue Dacier, 24, Saumur.

A VENDRE

Très belle JUMENT de pur sang, 7 ans, baie brune, taille 1^m 57, très belles allures, sautant très bien, sans larès. — Prix: 900 francs.

S'adresser au bureau du journal.

Changement de Domicile

A partir du 4 janvier, M. Alphonse LEROUX, loueur de voitures, rue Beaurepaire, demeurera même rue, n° 57, près l'Ecole de cavalerie.

JEUNE HOMME de 17 ans demande place dans une maison de commerce.

S'adresser chez M. Bouché, loueur de voitures, place de la Bilange.

ON DEMANDE un Jardinier au Collège de garçons.

M^{me} MARTIN donne des Leçons d'anglais et de français, rue du Portail-Louis, 54.

A VENDRE après FORTUNE

une des plus belles IMPRIMERIES du Sud-O. dans chef-lieu de département. Clientèle sérieuse: commerce, administrations, compagnies de chemin de fer. JOURNAL. Outillage des plus importants, installation magnifique, immeuble construit ad hoc. On céderait au prix du matériel.

S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, sous les initiales: L. L.

BRODERIES Or, Argent et en tous genres.

M^{me} MARC, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 58, Saumur.

PRIX MODÉRÉS.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU
8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris).

Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 25	12 50	7 55	11 25
Chartres	6		9 6	9 33	2 53	9 44
Chât.-d-Loir	10 24		12 10	1 52	6 34	12 28
Noyant-Méon	11 29		12 54	3 9	7 36	1 13
Liniers-Bou-	11 39			3 21	7 47	0 9
Vernantes	11 53			3 36	7 59	0 13
Blou	12 5			3 48	8 11	0 23
Vivv	12 13			3 59	8 20	0 31
SAUMUR						
(Orl.) (arr.)	12 27		1 29	4 10	8 30	1 48
(Orl.) (départ.)	12 33		1 36	4 16	8 34	1 54
Nantilly (arr.)	12 41			4 24	8 41	2 0
SAUMUR						
(Etat) (arr.)	12 51			4 36	8 51	2 11
(Etat) (départ.)	8 31	10 37		4 49	9 00	2 20
Nantilly (départ.)	8 37	10 44		4 25	8 49	2 7
Chacé-Varr.	8 48	10 52		4 31	8 49	2 7
Brézé s.-Cyr.	9 3 11			4 39	8 50	2 7
Montreuil	9 10	11 24		4 59	9 8	2 22
Thouars	11 57	2 34		5 33	9 38	2 44
Noyant-Méon	4 24	7 59		6 28	11 05	3 14
Niort	3 58			6 28	11 05	3 14
Saintes				6 28	11 05	3 14
Bordeaux				9 59	3 36	9 02

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	STATIONS	Mixte	Omn.	Mixte
	matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur	7 53	9 27	4 31	Chinon	7 43	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 43
Chinon	9 04	12 50	7 14	Saumur	9 02	7 06	10 36

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.	Omn.	Omn.	STATIONS	Omn.	Omn.	Omn.
	matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur	7 46	12 48	4 31	Bourgueil	8 30	12 18	4 55
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05
Bourgueil	9 07	3 23	7	Saumur	9 04	1 08	7 06

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Mixte		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux					5 15	9 20		
Saintes			7 15	8 48		11 29		8 26
Niort			9 33	10 20		2 5	5 30	8 10
Thouars			12 14	12 32		1 30	4 15	8 21
Montreuil				12 59		2 03	4 55	9 06
Brézé s.-Cyr.	9 35	8 38				2 38	5 18	9 41
Chacé-Varr.	10 07	7 27				2 46	5 22	9 49
Nantilly (arr.)	10 13	7 34				2 51	5 21	9 56
SAUMUR								
(Etat) (arr.)	10 22	7 45				3 02	5 42	10 03
(Etat) (départ.)	7 25	11 25				2 41	5 20	
Nantilly (départ.)	7 38	11 36				2 53	5 33	
SAUMUR								
(Orl.) (arr.)	7 47	11 44	1 29			3 01	5 41	10 58
(Orl.) (départ.)	7 57	11 54	1 37			3 05	5 45	11 5
Vivv	8 10	12 09				3 17	5 57	
Blou	8 19	12 18				3 26	6 06	
Vernantes	8 32	12 33				3 39	6 18	
Liniers-Bou-	8 45	12 46				3 51	6 30	
Noyant-Méon	8 59	1	2 13			4 04	6 42	11 42
Chât.-d-Loir	10 7	2 15	5 53			5 08	7 48	12 24
Chartres	2 50		5 51			9 37	12 4	3 22
Paris	5 25		8			11 50	2 27	5 10

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS

STATIONS	Mixte	Marc.	Omn.	Mixte	Mixte
	matin	matin	soir	soir	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 50		6 15
Moncontour	7 41	13 43	2 27		8 29
Loudun	8 42	1 46	3 4		9 26
Montreuil (a)	9 21	2 24	4 38		10 9
(départ.)	9 29	2 25	5 9	9 30	
le Vaudelnay	9 40	4 48	5 10	9 41	
Baugé	9 50	5 30	5 19	9 52	
Doué	9 57	6 16	5 26	10 1	
Martigné	10 17	7 5	5 46	10 24	
Angers	11 45	9 50	7 10		

ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS

STATIONS	Omn.	Mixte	Marc.	Omn.	Omn.
	matin	matin	matin	soir	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 26	8 57	11 54	1 37	8 19
Baugé	6 30	9 07	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 51	8 31
Montreuil (a)	6 48	9 26	12 43	2 01	8 41
(départ.)	7 36		1 26	2 15	9 14
Loudun	8 24		4 14	3	10 13
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 46	5	12 16

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Directe		Omn.		Expr.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	10 45									